



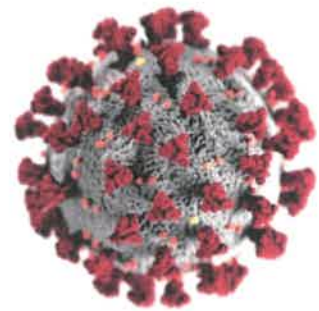
LOU JOURNAOU

La voix de la rédaction

Deux catastrophes qui doivent nous interroger !

L'épisode récent de pandémie de COVID 19 (qui n'est d'ailleurs pas encore terminée, loin de là), nous a fait toucher du doigt l'extrême fragilité de nos conditions de vie, en même temps qu'elle mettait en lumière les limites de nos connaissances scientifiques et de nos possibilités en matière de recherche.

Mais cette pandémie n'est-elle pas tout simplement le fruit de notre soif de modernité à tout crin, de notre appétit insatiable de vouloir toujours plus et tout de suite ? Autant de questions posées, mais quelles sont les bonnes réponses pour éviter que cela ne se reproduise ?



Ces derniers jours, c'est un drame d'une toute autre nature qui s'est « invité » à notre porte. Les incendies de Landiras et La Teste de Buch ont à eux deux ravagé plus de 20 000 hectares de forêt (4 000 fois notre incendie de 2016 qui nous avait paru, à notre petite échelle communale, comme une véritable catastrophe !!!). Là aussi on peut s'interroger : faut-il repenser le mode de gestion de nos forêts, les types de culture, l'organisation des parcelles. Le réchauffement climatique, attesté par la canicule du mois de juillet, ne va-t-il pas remettre en cause nos certitudes concernant notre développement ?

En tout état de cause, ces incendies montrent s'il en était encore besoin que notre forêt est fragile et qu'il faut en conséquence la préserver. Régulièrement, notre bulletin a rappelé les précautions qu'il convient de respecter pour que vive notre forêt des Landes. L'actualité récente (3 hectares de forêt ont brûlé à Pompéjac, au lieu-dit Bruzac, dans la soirée du jeudi 4 août) vient à propos souligner que ces rappels réguliers ne sont pas inutiles.

Info pratique

Pour mémoire, le secrétariat de la mairie est fermé jusqu'au mercredi 17 août à 9 h. En cas de besoin, s'adresser à Olivier DOUENCE (05 56 25 49 89), Laurent CERQUEIRA (05 56 25 12 13) ou André L'AZOU (05 56 25 48 05).

Ce jeudi 14 juillet, comme chaque année, tous les habitants de la commune étaient aimablement invités par la municipalité au traditionnel repas républicain. Celui-ci avait lieu à la salle des fêtes, et ce sont près de 70 personnes qui ont répondu favorablement à l'invitation et se sont ainsi retrouvées vers midi dans le parc devant la salle et sous un chapiteau monté à cette occasion.



Pendant la distribution de la « Marquise », l'apéritif traditionnel du 14 juillet, Olivier DOUENCE, maire de la commune, a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes avant de remercier tous les bénévoles qui ont participé à la préparation de cette manifestation et a enfin profité de l'occasion pour rappeler les effets

néfastes de la canicule, en particulier pour les personnes âgées.

Le repas préparé par la municipalité fut servi pour partie dans la salle des fêtes, pour partie sous la tente.

Menu proposé :

En entrée : melon/jambon et terrines de gibier ;

En plat : grillades (chipos/merguez/ventrèches) accompagnées de salades diverses ;

En fromages : Comté/Brie ;

En dessert : tarte aux pommes/Chantilly ;

Café/pousse-café et ...des merveilles.



L'après-midi fut l'occasion pour les fans de sport de regarder l'étape du jour (avec la montée de l'Alpe D'Huez !) dans la salle des associations, pour d'autres de disputer quelques parties de belote (à l'intérieur de la salle des fêtes) ou de pétanques (sur le boulodrome), pour d'autres enfin tout simplement de se

reposer tout en menant la conversation avec pour principal sujet les feux de forêt de La Teste de Buch et de Landiras dont on voyait au loin les nuages de fumée monter dans le ciel !! Olivier DOUENCE en profita d'ailleurs pour présenter la tonne à eau de la commune et d'initier les volontaires au maniement des lances à incendie. Cette tonne à eau est destinée à la garde au feu (et nous ne savons pas alors qu'elle serait utilisée au début du mois d'août).



Le soir une petite trentaine d'irréductibles se sont retrouvés « pour finir les restes », repas pris au dehors et qui s'est terminé à la lueur des lampadaires.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la réussite de cette belle journée, pleine d'amitié et de convivialité, avec une mention particulière pour les deux Christiane (ARQUEY et BÉZIADE) à l'œuvre pour les merveilles.

Opération bacs poubelles

L'opération nouveaux bacs poubelles menée par le SICTOM se poursuit jusqu'à mi-octobre.

Les bacs sont disponibles à la mairie et peuvent être récupérés les mercredis et vendredis, aux heures d'ouverture. Ces bacs ne sont pas nominatifs, ils sont « attachés » à l'habitation.

Attention, les dispositions ci-après vont être prises par les agents de collecte :

- À partir du 21 juillet, les sacs posés au sol ne seront plus ramassés. Seuls seront collectés les sacs placés dans des bacs, homologués ou non par le SICTOM.
- À partir du 13 octobre, seuls seront collectés les bacs homologués SICTOM.



Les anciens bacs poubelle restent la propriété des habitants et ne sont donc pas repris par le SICTOM

Cession de terrain aux Gillets



Mercredi 27 juillet à 10 h a eu lieu à la mairie de Pompéjac la signature d'un acte authentique.

Celui-ci a concerné la cession de la parcelle de terrain **B 396** d'une surface de **180 m²** située au lieu-dit Les Gillets.

En effet, à la suite d'une demande de la mairie désirant construire à cet endroit un abribus au profit des jeunes scolaires de ce quartier, Mme



Laure ESPAGNET et son fils François, propriétaires des lieux, ont accepté de céder gratuitement cette parcelle à la commune.

La signature de l'acte de cession a donc eu lieu officiellement dans la salle du conseil de la mairie, en présence d'Olivier DOUENCE, maire de la commune.

À l'issue, un pot de fleur a été remis en remerciement à Mme ESPAGNET par Olivier DOUENCE.



Changement de nom

Changer de nom de famille devient simple à compter du 1^{er} juillet 2022.

À partir de cette date, en effet, il est possible de changer de nom de famille par simple déclaration au service de l'état civil. Une personne peut choisir de porter le nom de son père, de sa mère ou les deux à la fois. Cette procédure, introduite dans le Code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation, est désormais possible, mais une seule fois dans sa vie. Un parent peut aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord est nécessaire.

Le demandeur doit déclarer son choix par formulaire à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance. Avant d'enregistrer ce changement, l'état civil lui laisse un mois de délai de réflexion, après quoi il doit de nouveau se présenter à la mairie pour confirmer sa décision.

Aucune justification n'est exigée pour cette procédure simplifiée.

Ainsi chacun peut choisir pour nom de famille celui de son père, de sa mère, ou les deux, ou d'en inverser l'ordre lorsque cette possibilité avait déjà été utilisée à la naissance.

INFOS CAP33

Les activités continuent en août à Langon, St Macaire et Villandraut, du lundi au samedi inclus, sauf jours fériés.

Programme :

Principales activités proposés par les animateurs de la CdC et des associations partenaires :

Course d'orientation, baseball, jeux de société, jeux de piste, golf, tir à l'arc, badminton, speedminton, échecs, spikeball, équitation, basket, informatique, beach tennis, danse urbaine, shorinjikempo, rugby, marche nordique, football, cirque, slackline.

Certaines de ces activités aux noms barbares vous interpellent ? C'est le moment d'aller voir de quoi il s'agit (et sans passer par Internet !!).

Ludothèque éphémère

L'association « **Ludothèque éphémère** » existe depuis le 30 décembre 2015. Son principe est de fortifier la qualité de vie en milieu rural en permettant à la population de se retrouver autour d'un projet concernant le plus grand nombre et de rendre accessible à tous les jouets et les jeux.

En partenariat avec la CdC du Sud-Gironde, elle rayonne en itinérance sur l'ensemble du territoire et assure de nombreuses permanences dans les locaux de l'ancien relais postal de Saint-Macaire

Dans le cadre de l'économie circulaire, la « seconde vie du jeu » permet la récupération des jeux et jouets pour les trier et les reconditionner afin de leur donner une seconde vie et surtout éviter de finir inutilement dans la poubelle.

Pour faire vivre l'ensemble des actions de la ludothèque éphémère, l'association est à la recherche de bonnes volontés passionnées des actions autour du jeu. Pour plus d'informations, contacter l'association par téléphone au 06 78 78 86 39 ou par courriel au ludotheque.ephemere33490@gmail.com.

À titre d'information, la ludothèque éphémère sera à la salle des fêtes de Pompéjac le 31 août prochain, de 14 à 18 h.



Info Canicule

Après un mois de juillet avec des pointes de chaleur frisant les 40 degrés, le mois d'août risque lui aussi d'être caniculaire, et des précautions sont à prendre par les personnes âgées et celles qui sont plus particulièrement sensibles à la chaleur.

- Se protéger du soleil, fermer les volets.
- Eviter les sorties et activités physiques dans la journée, alléger l'habillement.
- Augmenter la consommation de boisson, manger des aliments riches en eau et suffisamment salés.
- Appliquer des serviettes humides sur la nuque et les épaules plusieurs fois par jour, se brumiser régulièrement le visage et prendre des douches fraîches.
- Revoir les médicaments que l'on prend, avec l'aide de son médecin : éviter au maximum les diurétiques qui éliminent l'eau du corps.



VIGILANCE ROUGE RISQUE FEUX DE FORÊT

Par Arrêté préfectoral en date du 31 juillet 2022, le département de la Gironde est placé en vigilance « rouge risque de feux de forêt » à compter du 1^{er} août et ce jusqu'à nouvel ordre. À cet effet la circulation et le stationnement des personnes et des véhicules avec ou sans moteur sont interdits entre 14 h et 22 h sur les pistes forestières, chemins ruraux, chemins d'exploitation, pistes cyclables et autres sentiers ouverts au public dans les forêts.

Ces interdictions doivent être respectées avec la plus grande rigueur.

La pensée du mois

Si vous pensez que tout est parfait dans votre vie,
Soit vous êtes un Boudha,
Soit vous êtes complètement idiot.

Proverbe tibétain

Adichats